

Nous devons tous reconnaître que les parlements jouent un rôle de pivot pour le changement dans le monde d'interdépendance qu'est le nôtre. Alors que les sociétés et les gouvernements s'efforcent de répondre aux profondes transformations survenues dans la vie économique, sociale et politique au niveau national, ils peuvent s'appuyer sur une légitimité sans pareille pour agir au-delà des barrières qui limitent l'action du gouvernement et des autres acteurs et relever les défis primordiaux de notre temps.

— Mark Malloch Brown, Administrateur du PNUD

COMMENT LE PNUD FOURNIT UN APPUI AUX PARLEMENTS

L'an dernier, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a apporté un appui au développement législatif dans 410 pays au sud du Sahara et dans la région Asie et Pacifique. Les partenaires clefs du PNUD dans ce domaine sont l'Union interparlementaire (UIP), l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, le *National Democratic Institute for International Affairs* aux États-Unis, la *Westminster Foundation for Democracy* au Royaume-Uni, la Fondation Konrad Adenauer en Allemagne, le Centre parlementaire au Canada, le *Forum for Women in Democracy* en Ouganda et le Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe.

Assistance électorale : L'an passé, le PNUD a fourni une assistance électorale à 21 pays. Au Sierra Leone, le rôle du PNUD durant les élections législatives et présidentielles de mai 2002 a été critique pour cette importante étape de rétablissement de la paix dans ce pays affecté par une longue période d'instabilité. Le PNUD a soutenu l'organisation de la Conférence de consultation nationale qui a préparé les élections et aidé la Commission électorale nationale à les organiser. Des programmes d'éducation civique destinés à encourager la participation et mieux faire comprendre aux citoyens les principes de démocratie et d'élection ont été mis en place avec l'aide du PNUD. En collaboration avec l'Institut National pour la Démocratie et la Fondation Westminster, le PNUD a participé à la formation et au déploiement d'observateurs électoraux et de représentants des différents partis politiques. Le PNUD a apporté en août 2001 un appui aux premières élections démocratiques au **Timor-Leste** (d'une assemblée constituante) et apporté une assistance technique comprenant un élément d'éducation civique, un appui à une commission électorale indépendante et la création d'un centre de ressources pour les partis

politiques qui a contribué à assurer un cadre impartial pour tous les candidats. En 1999, le PNUD a fourni un appui aux premières élections parlementaires démocratiques en Indonésie, avec d'un programme d'un montant de 60 millions de dollars qui comprenait un appui à la formation des scrutateurs, la tabulation des votes et l'éducation des électeurs en recourant aux médias.

Réforme constitutionnelle : Le PNUD fournit une assistance à la rédaction des constitutions, des lois parlementaires, des lois fondamentales et des lois organiques, et il apporte un appui aux consultations avec la société civile sur la réforme des cadres juridiques. Ainsi, le PNUD a appuyé l'Assemblée constituante au **Timor-Leste** en travaillant avec l'Union interparlementaire aux fins de la conduite d'un programme d'orientation à l'intention des membres nouvellement élus et en fournissant une assistance technique continue aux membres de l'Assemblée chargés de la rédaction de la nouvelle constitution ratifiée en mars 2002. Au **Tadjikistan**, à la suite du cessez-le-feu dans le cadre de la guerre civile et des élections qui l'ont suivi, le PNUD a aidé le nouveau parlement à rédiger sa loi organique.

Renforcement de l'organisation interne des organes législatifs : Le PNUD aide à élaborer des règles de procédure, à mettre en place des procédures législatives, à améliorer les bibliothèques et les systèmes d'information parlementaires et à professionnaliser les fonctionnaires parlementaires. Ainsi, au **Pérou**, le PNUD a aidé à la création un système de courrier électronique et un réseau intranet auxquels sont connectés tous les bureaux du Congrès, ainsi qu'une base de données pour le Congrès. Ces changements permettent au Congrès d'assurer un meilleur suivi des propositions et projets de loi, d'améliorer les mécanismes de recherche pour la rédaction des lois et de renforcer l'histoire institutionnelle du



INFO RAPIDE

Congrès. Dans d'autres pays tels que le **Bénin**, le **Kazakhstan** et le **Mozambique**, l'assistance du PNUD est axée sur l'amélioration du contrôle parlementaire, l'organisation interne et le renforcement du système des commissions.

Formation des parlementaires et du personnel : Le PNUD fournit des programmes d'orientation à l'intention des nouveaux parlementaires et une formation ciblée pour les parlementaires et leur personnel sur des sujets tels que la rédaction des lois. En Afrique, le PNUD et l'UIP ont conduit des séminaires nationaux et régionaux à l'intention des parlementaires et de leur personnel sur le cycle budgétaire. Au **Cambodge**, au **Laos** et au **Viet Nam**, le PNUD a fourni des conseils sur le cycle budgétaire, dont des séminaires à l'intention des parlementaires, du personnel et des représentants de toutes les branches du Gouvernement sur le rôle de supervision du corps législatif. Au **Rwanda**, le PNUD, en collaboration avec l'UIP, fournit aux femmes parlementaires une formation aux fonctions de direction.

Appui à la société civile et aux médias : Le PNUD fait porter ses efforts sur les acteurs extérieurs, dont les organisations non gouvernementales et les médias, qui sont susceptibles d'avoir une influence sur le processus législatif. Ainsi, en Ouganda, le PNUD travaille avec le *Forum for Women in Democracy* en vue de renforcer la participation des femmes au cycle budgétaire. En **Indonésie**, le PNUD a apporté un appui à la création d'un centre des médias au sein de l'Assemblée nationale et a aidé les journalistes et la classe politique à établir un code de conduite pour améliorer leurs relations. Au **Tadjikistan**, le PNUD dispense une formation aux représentants des partis politiques sur le rôle qui est le leur dans une société démocratique et sur les fonctions d'un parlement professionnel.

Relations avec les électeurs : Le PNUD travaille dans des pays dont le **Niger** (avec le *National Democratic Institute for International Affairs*) et le **Zimbabwe** en vue de former les législateurs et leur personnel à communiquer plus efficacement avec les électeurs, notamment en faisant participer la société civile à des auditions publiques et à des débats télévisés. Ainsi, le nouveau site Web du Parlement du Zimbabwe, qui bénéficie de l'appui du PNUD, permet à toute personne ayant accès à l'Internet de contacter les parlementaires et d'étudier les rapports des commissions, les propositions de loi et les débats parlementaires.

Élaboration des politiques : Le PNUD apporte une assistance aux organes législatifs aux fins de l'établissement des priorités et l'élaboration de la législation. Ainsi, en **Mongolie**, avec l'aide du PNUD, une loi sur la lutte contre la corruption a été rédigée et une nouvelle législation du travail préparée avec la participation des syndicats. Dans plusieurs pays, le PNUD fournit une assistance à l'élaboration de textes législatifs sur les droits de l'homme ou à la

mise en place de commissions parlementaires des droits de l'homme.

Le PNUD au niveau régional : Au niveau régional, le PNUD s'emploie à revaloriser le rôle des parlements dans les processus de conduite des affaires publiques. Le PNUD travaille en collaboration avec d'autres organisations à la mise au point de mécanismes permettant aux parlements de prendre part au processus stratégique de réduction de la pauvreté et assurant la prise en compte des questions de genre dans les discussions et décisions budgétaires. Cette année, le PNUD a organisé un forum pour les représentants de 14 législatures des îles du Pacifique, au cours duquel les législateurs ont adopté les Principes directeurs relatifs aux meilleures pratiques pour les législatures; par la suite, ces principes ont été approuvés par les chefs de gouvernement. ■

Pour plus de renseignements, contactez votre bureau local du PNUD ou :

Programme des Nations Unies pour le développement
One United Nations Plaza
New York, NY 10017 États-Unis d'Amérique
Téléphone : (212) 906 5295 Télécopie : (212) 906 5364

Programme des Nations Unies pour le développement
Bureau européen
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10, Suisse
Téléphone : (41-22) 917 8542 Télécopie : (41-22) 917 8001

Bureau de liaison du PNUD à Bruxelles
Bureau de l'ONU/PNUD
1001 – Bruxelles, Belgique
Téléphone : (32-2) 505 4620 Télécopie : (32-2) 503 4729

UNDP Nordic Office
Midtermolen 3, PO Box 2530
DK-2100 København Ø, Danemark
Téléphone : (45-35) 46 71 54 Télécopie : (45-35) 46 70 95

UNDP Tokyo Office
UNU Building, 8th floor
5-53-70 Jingumae
Shibuya-ku, Tokyo 150-0001, Japon
Téléphone : (813) 5467 4751 Télécopie : (913) 5467 4753

UNDP Liaison Office in Washington, DC
1775 K Street, NW, Suite 420
Washington, DC 20006, États-Unis d'Amérique
Téléphone : (202) 331 9130 Télécopie : (202) 331 9363

Pour plus de renseignements, rendez-vous à l'adresse :
www.undp.org/french